

DU Prise en charge Médico-judiciaire des victimes de Violences sexuelles

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :

1 an

Accessible en :

Formation continue

Présentation de la formation

La prise en charge des victimes de violences sexuelles fait appel à un ensemble de professionnels de domaines différents. Chacun doit disposer des formations et informations spécifiques à son domaine pour assurer une prise en charge optimale.

Pour autant cette prise en charge constituant une chaîne de maillons interdépendants, la connaissance par les professionnels des étapes antérieures et postérieures à leur intervention propre est essentielle.

Le but de cet enseignement est pour chaque domaine d'intervention de détailler les éléments pratiques de la prise en charge et de démontrer la nécessité d'une connaissance de la totalité du parcours par chacun des intervenants dans une démarche de soins et de traitement, y compris judiciaire, transversale :

- Epidémiologie des violences sexuelles
- Prise en charge médicales et territoire.
- Prise en charge médicale gynécologique en urgence
- Prise en charge médicales non gynécologique des violences sexuelles
- Prise en charge Pédiatrique
- Droit de l'atteinte aux personnes
- Statistiques des violences sexuelles
- Traitement judiciaire des violences sexuelles
- Impact psychologique des violences sexuelles
- Sexologie et violences sexuelles
- Accompagnement social et associatif des victimes

Capacité d'accueil

45

Compétence(s) visée(s)

- Savoir répondre à et orienter une victime dans sa demande initiale
- Savoir pratiquer une prise en charge en urgence gynécologique une victime
- Savoir pratiquer une prise en charge en urgence non gynécologique une victime
- Connaître les aspects de la prise en charge psychologique d'une victime d'agression sexuelle
- Connaître le suivi médical et l'accompagnement social et associatifs des victimes
- Connaître le traitement judiciaire des agressions sexuelles en matière pénale et indemnitaire.

Compétences évaluées en fin de formation : prises en charges initiales sur le plan somatique, gynécologique et psychologique ; conduite à tenir dans l'examen effectué et les prélèvements à réaliser ; indication d'une prise en charge médicale ; évaluation du retentissement psychologique et rôle de prévention et connaissance des textes législatifs en relation avec les violences

sexuelles et positionnement du médecin.

Télécopie : 01 45 17 52 80
fabienne.carnino@chicreteil.fr

Organisation de la formation

Une journée 2 fois par mois de 7h, 9h à 17h :

Droit et violences sexuelles
Prise en charge médico-légale clinique
Aspects psychologiques
Aspects médico-sociaux
Réquisition et expertises
Mises en situation

- Localisation de la formation : à l'UPEC, en présentiel

> Programme prévisionnel 2021-2022

Contrôle des connaissances

- Dépôt du sujet du mémoire : lundi 28 février 2022
- Examen : en attente (deuxième quinzaine de juin 2022)
- Date limite du dépôt du mémoire: vendredi 10 juin 2022
- Soutenance du mémoire : jeudi 15 septembre 2022
- Mémoire à adresser à l'adresse ci-dessous:

Madame Fabienne CARNINO
Unité Médico-Judiciaire
Centre Hospitalier Intercommunal
40, avenue de VERDUN
94000 CRETEIL

Calendrier pédagogique

- Durée de la formation : 1 an
- Volume horaire : 84h

Modalités d'admission en formation continue

- Tout diplôme du domaine médical, paramédical, social judiciaire
- Urgentistes, généralistes, gynécologues, obstétriciens, pédiatres, médecins légistes

Tarifs 2021-2022 :

Frais de formation financeur : 800 € + 243 € de droits d'inscription

Contactez dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Candidature

Date limite de réception des candidatures le vendredi 19 novembre 2021

Acceptation candidatures : vendredi 3 décembre 2021

> Les modalités d'inscription : étape par étape

Responsables pédagogiques

Annie SOUSSY
Jérôme LORIAU : jlورياu@gmail.com

Secrétariat

Fabienne CARNINO
Secrétariat du Docteur Annie SOUSSY Chef de Service
Unité Médico-Judiciaire de Créteil
Ligne directe : 01 45 17 52 89

